

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
CE-2021/22-03**

Mercredi le 15 décembre 2021 à 18h30  
Rencontre virtuelle par MS TEAMS

**Procès-verbal**

<b>PARTICIPANTS</b>		
<b>Membres parents</b> <b>Président</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Anthony Sheehan (présent)</li></ul> <b>Vice-présidente</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Danyelle Levesque (présente)</li></ul> <b>Secrétaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Lydia Gillet (présente)</li></ul> <b>Autres</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Carole Thériault (présente)</li><li>Jessica Bialek (présente)</li></ul>	<b>Membres de la direction</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Patricia Ryan, Directrice p.i. (présente)</li></ul> <b>Membres du personnel</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Fanie Laliberté, Enseignante 4e année &amp; Responsable d'école (présente)</li><li>Katie St-Louis, Technicienne en éducation spécialisée (présente)</li><li>Marie-Ève Lacroix, Enseignante 2e année (présente)</li><li>Marie-Pier Maheu-Bourassa, Enseignante en éducation physique (présente)</li><li>Stéphanie Robert, Service de garde (présente)</li></ul>	<b>Membres du public</b> <p>Aucun</p> <b>Représentante du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Anna Kane (présente)</li></ul>

**1. Début de la rencontre**

**a. Accueil et constatation du quorum**

Le quorum est atteint.

**b. Questions du public**

Aucune

**c. Adoption de l'ordre du jour**

- L'ajout d'un point additionnel est demandé :
  - Résolution des mesures budgétaires pour le mois de janvier – Section : Décision du CÉ

Le conseil d'établissement (CÉ) accepte les points à l'ordre du jour ainsi que l'ajout.

Proposé par Danyelle Levesque, appuyé par Marie-Ève Lacroix

**CE-2021/22-03-01 Adoptée à l'unanimité**

**d. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2021**

- Aucun commentaire outre la version révisée par Jessica Bialek

Le CÉ accepte la version révisée.

Proposé par Marie-Pier Maheu-Bourassa, appuyé par Stéphanie Robert

**CE-2021/22-03-02 Adoptée à l'unanimité**

## 2. Discussion du CÉ et suivis

### a. Suivis au procès-verbal

- Les suivis suivants seront effectués lors de la prochaine rencontre prévue en février 2022 :
  - 1) Régie interne du conseil : La mise à jour des périodes du mandat des membres
  - 2) Capsules de formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement.
    - Le formulaire d'attestation de formation aux membres du CÉ.
    - Le CÉ propose de planifier un 30 minutes lors de la prochaine rencontre pour effectuer le visionnement des capsules pour les membres qui n'ont pas encore eu la chance de le faire.
  - 3) Comité de parents en soutien au projet de la cour d'école: La direction suggère d'utiliser la prochaine communication info-parents de janvier pour faire l'appel d'intérêt auprès des parents.
- Logo d'école: La direction a convenu de se concentrer sur le projet de la cour d'école avant d'aller de l'avant avec ceci.

**Suivi à faire** : Modification à la Régie interne du conseil

**Suivi à faire** : Formulaire d'attestation de formation des capsules pour les membres du CÉ

**Suivi à faire** : Appel à la formation d'un comité de parents en soutien au projet de la cour d'école

### b. Mot de la présidence

- Le président accueille les membres du CÉ.
- Étant donné la situation de la covid-19, cette rencontre a été changée en mode virtuel.

### c. Mot de la direction

- Situation covid-19 :
  - La directrice p.i. remercie les parents pour leur collaboration et leur respect des règles face à la situation de covid-19.
  - Il n'y a pas de nouveau cas depuis les 2 dernières semaines.
  - Seulement 5 élèves ont participé à la journée de vaccination organisée par l'école.
  - L'école n'a pas encore reçu les kits de dépistage (5 par enfant). Un courriel sera envoyé aux parents lorsque ceux-ci seront disponibles en incluant la marche à suivre.
- La directrice p.i. souligne la créativité du personnel pour les activités de Noël.

### d. Mot du personnel

- Le lancement du club de ski s'est fait et plusieurs inscriptions ont été reçues.
- Un courriel a été envoyé aux parents pour partager les activités pour la semaine de Noël. Le CÉ recommande de faire parvenir un rappel aux parents. Le personnel souhaite remercier tous les membres du personnel pour leur implication à l'organisation de la semaine de Noël.

### e. Correspondances

Aucune

### f. Autres dossiers

#### i. Lecteurs dioxyde de carbone (correspondance)

- La CSSPO a fait parvenir un courriel aux parents le 25 novembre 2021 à cet effet (voir document de référence).
- L'installation des lecteurs dans toutes les classes sera faite la première semaine de janvier 2022.

---

## ii. Consultation sur le cadre budgétaire

- Suite à la nouvelle loi, il n'y a plus de consultation. Ceci est maintenant géré par les directions d'école. Ce point ne sera plus sur l'ordre du jour.

## 3. Décisions du CÉ

### a. Éducation à la sexualité/planification

- Présentation du document.
- Les thèmes seront enseignés en fonction des niveaux scolaires.
- Il s'agit d'un enseignement d'une durée de 5-15 heures.
- Seule la classe spécialisée 075 recevra l'enseignement en groupe. Toutes les autres classes spécialisées recevront l'enseignement sous forme de suivi identifié par enfant.
- Les parents ne désirant pas que leur enfant y participe pourront demander une exemption. Ces parents devront donc entamer une démarche pour se faire.
- La direction fera parvenir par courriel aux parents les informations sur les contenus.
- Le CÉ recommande d'inclure une mention pour les classes spécialisées.
- Le CÉ recommande d'adapter l'enseignement en groupe pour les autres classes spécialisées. Pour l'instant le ministère n'offre pas de programme adapté, mais la direction est consciente des besoins. La direction effectuera un suivi avec la psychoéducatrice à ce sujet.

Le CÉ accepte :

- le plan d'éducation à la sexualité présenté
- autorise la direction à partager par courriel le contenu aux parents en incluant une mention pour les classes spécialisées ainsi que les démarches d'exemption

Proposé par Danyelle Levesque, appuyé par Fanie Laliberté

**CE-2021/22-03-03 Adoptée à l'unanimité**

**Suivi à faire** : Suivi avec la psychoéducatrice concernant les besoins d'enseignement en groupe pour les classes spécialisées en matière d'éducation à la sexualité.

**Suivi à faire** : Courriel aux parents pour partager les informations en lien avec l'éducation à la sexualité

---

### b. Cour d'école-suivis

- Présentation PowerPoint présentée par Marie-Pier Maheu-Bourassa, enseignante en éducation physique.
  - Le plan proposé a été conçu en s'assurant de refléter les valeurs de l'école.
  - Le plan proposé comporte 7 zones :
    - Zone d'accueil
    - Zone calme
    - Zone physique
    - Zone ludique et dramatique
    - Zone de création
    - Zone sable et eau
    - Zone jardin et nature
  - Phases de réalisation proposées :
    - Priorité prochaine année :
      - Zones physique et calme (lignage au sol)
      - Mobilier urbain (tables, bancs, balancelles)
      - Achat du matériel sportif et ludique
      - En parallèle : Zone verte en collaboration avec les parents
    - Deuxième phase de développement : zones ludique, de création et bonification de la zone d'accueil si nécessaire.
  - Les matériaux durables seront privilégiés.
  - Le plan proposé permet de cibler tous les groupes d'âges et divers intérêts et besoins.
-

- 
- Le CÉ réitère l'opportunité de mettre en place un comité de parents pour soutenir le projet.

Aucune décision du CÉ n'est requise. Il s'agit seulement de communiquer au CÉ les développements. Le CÉ a déjà accepté lors de la réunion précédente que la direction soumette une demande de subvention auprès du ministère.

---

**c. Résolution de mesures budgétaires pour le mois de janvier (AJOUT)**

- La direction doit remplir un document pour rendre compte des mesures budgétaires au ministère.
- Les mesures budgétaires comprennent les achats de livres, les coûts engendrés pour le personnel spécialisé, etc.
- La directrice p.i. remplira le document et fournira des précisions pour la résolution du CÉ en janvier 2022.
- Le CÉ accepte de procéder avec la résolution par courriel.

Aucune décision du CÉ n'est requise - Seulement pour fins d'information et suivi.

**Suivi à faire** : Courriel aux membres du CÉ pour la résolution des mesures budgétaires

---

**4. Travaux et suivis des comités**

**a. Centre de services scolaire (CSS)**

**i. Comité de parents**

- La représentante, Jessica Bialek, n'était pas présente à la dernière rencontre.
- Elle effectuera un suivi pour le procès-verbal.

**Suivi à faire** : Suivi pour le procès-verbal de la dernière rencontre du Comité de parents du CSS.

---

**ii. Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)**

- Deux rencontres ont eu lieu depuis le début de l'année. La première consistait en une introduction et la deuxième consistait en une formation sur les rôles et responsabilités du comité.
- Les trois fonctions principales du comité sont :
  - 1) Donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
  - 2) Donner son avis sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
  - 3) Donner son avis au CSSP sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Chacune des prochaines réunions portera sur un des thèmes qui ont été votés :
  - 1) Les transitions que vivent les élèves
  - 2) La santé mentale
  - 3) Le rôle de l'intervenant
  - 4) Le rôle du plan d'intervention
- Notre représentante, Anna Kane, aimerait se rendre disponible auprès de tous les parents afin d'entendre leurs préoccupations et leur donner une voix.
- Le CÉ recommande de partager dans l'info-parents du mois de janvier et sur le site web lorsque disponible les coordonnées de notre représentante.

**Suivi à faire** : Partage des coordonnées de la représentante du CCSEHDAA dans l'info-parents du mois de janvier et sur le site web.

---

## **b. Établissement**

### **i. Membres de la communauté**

- Un rappel a été fait dans l'info-parents de décembre.
- Le CÉ recommande d'effectuer un nouveau rappel en incluant une description du rôle de se membre dans l'info-parents de janvier, sur le site web lorsque disponible, sur le groupe Facebook de l'école et sur les groupes Facebook d'associations de quartier.

**Suivi à faire** : Rappel à effectuer pour identifier un membre de la communauté dans l'info-parents de janvier, sur le site web lorsque disponible, sur le groupe Facebook de l'école et sur les groupes Facebook d'associations de quartier.

---

### **ii. Organisme de participation des parents (OPP)**

- Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre que celle qui a eu lieu pour planifier les activités de Noël.
- La direction recommande qu'un parent membre de l'OPP puisse participer au projet de la cour d'école. Jessika Bialek et Danyelle Levesque, membres du CÉ, partagent leur intérêt à participer au projet si aucun membre de l'OPP ne manifeste leur intérêt. Le CÉ recommande toujours la création d'un comité de parents pour la cour d'école.
- Le CÉ recommande de planifier une présentation (enregistrement vidéo) du plan proposé de la cour d'école et de la partager dans l'info-parents de janvier et sur le site web de l'école lorsque disponible.

**Suivi à faire** : Partage du plan proposé de la cour d'école dans l'info-parents de janvier et sur le site web de l'école lorsque disponible.

---

## **5. Levée de la séance**

- La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le 16 février 2022 à 18h30.

Le CÉ adopte la levée de la séance à 20h26.

Proposé par Lydia Gillet, appuyé par Carole Thériault

**CE-2021/22-03-04 Adoptée à l'unanimité**

---